

2024



GRAZAC INFOS

Bulletin d'informations municipales et associatives



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P.2

VIVRE A GRAZAC P.3

L'école Pierre Galaup
Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE)
Association des parents d'élèves (APE)
Micro crèche Fa Si La Grandir
Action Sociale - CCAS
Les marchés de plein vent et les jeudis d'été gourmands
Un salon de coiffure mobile
Le Grazac Conseil Jeunes

TRAVAUX ET PATRIMOINE P.12

Voirie
Cimetières
Repères de nivellement et géodésiques IGN

URBANISME P.12

Construction d'une MAM et d'un logement
Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

FINANCES P.14

Budget communal
Taxe foncière : ce qui change et pourquoi ?

VIE ASSOCIATIVE P.15

MJC
Le comité des Fêtes
Chapelle Notre dame de Grâce
Association de chasse
Le Motoclub Rabastinois
Événements

BREVES P.20

INFOS AGGLOMERATION P.23

ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES P.24

LE MOT DU MAIRE

Grazacoise, Grazacois,

Vous allez découvrir dans les pages suivantes le descriptif d'une partie des activités ou des projets qui se sont déroulés durant cette année 2024, sous forme de brève ou d'article plus complet.

Ce bulletin permet à toute la population d'apprécier le dynamisme de notre village et l'engagement associatif de ses bénévoles. Le conseil municipal a pour mission d'accompagner toutes ces initiatives, que ce soit financièrement ou par un appui technique et nous sommes très fiers, par ce biais, de pouvoir y contribuer.

C'est pourquoi je débute mon propos en remerciant tous les membres des associations, les agents communaux et les élus pour l'engagement dont ils font preuve.

En ce qui concerne la municipalité, nous sommes sur une fin de mandat et les années 2024 et 2025 voient l'aboutissement des projets engagés. Ainsi, les travaux de construction de deux logements situés rue des Palombes ont débuté et avancent sur un bon rythme. Nous espérons pouvoir inaugurer cette belle réalisation à l'automne prochain et, de ce fait, la Maison d'Assistants Maternelles, dite MAM, occupera une partie de ce bâtiment et pourra accueillir 12 enfants en bas âge de notre territoire. Cet équipement complétera la micro crèche Fasila Gandir située à Condel.

L'année qui vient verra aussi la fin de notre programme de rénovation des églises qui concernera celle de Montlougue. Des travaux de remaniement de la toiture et peut-être d'électricité, en fonction de nos capacités financières, viendront boucler cette campagne de préservation de notre patrimoine communal.

Si je vous parle de nos capacités financières c'est qu'à ce jour elles sont très incertaines car les problèmes budgétaires nationaux se reportent très facilement sur les collectivités territoriales à qui on demande toujours plus mais avec moins de moyens. C'est vrai pour la commune de Grazac avec une stagnation des dotations malgré l'augmentation des cotisations pour ses salariés, une baisse des dispositifs de soutien à l'investissement et autres coupes budgétaires à redouter, dont nous n'avons pas encore connaissance. Mais cela est vrai aussi pour l'Agglomération Gaillac-Graulhet et le Conseil Départemental du Tarn qui sont nos partenaires privilégiés dans l'ensemble des opérations que nous avons menées ces dernières années. Cette conjoncture nous impose la prudence et le report de certaines opérations que nous avons envisagées comme par exemple la rénovation de la toiture de la salle des fêtes.

Cela dit, et afin de finir sur une note positive, sachez que notre commune va bien, elle a gardé son caractère rural tout en apportant de plus en plus de services à sa population. Aussi, ma motivation et celle de tout le conseil reste intacte afin que nous poursuivions notre mission jusqu'à la fin du mandat.

Je vais donc conclure en vous souhaitant une bonne lecture de ce bulletin et je m'associe aux élus et aux agents communaux pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Christophe Gourmanel

Bienvenue aux nouveaux habitants.

Vous venez d'arriver sur notre commune de Grazac.

Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

Notre secrétaire se tient à votre disposition pour tout renseignement.

L'école Pierre Galaup

Pour cette **rentrée 2024-2025**, l'école compte 5 classes et accueille 113 élèves.

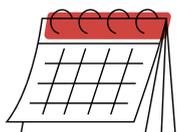
Du côté de la maternelle :

- Classe 1 : PS-MS-GS, Mme Léa Bétous enseignante, Sandrine ATSEM
- Classe 2 : PS-MS-GS, Mme Nathalie Pitot enseignante, Karine ATSEM (complétée le lundi par Mme Rantrua)

Du côté de l'élémentaire :

- Classe 3 : Mmes Bardou Amandine et Rantrua Laura (à mi-temps chacune)
- Classe 4 : Mme Cornuet Florence
- Classe 5 : Mme De Sabbata Laurie (complétée le mardi par Mme Rantrua)

Nous accueillons donc cette année trois nouvelles maîtresses.
Mme Pitot Nathalie assure la fonction de directrice.



Petit calendrier rétrospectif sur la fin de l'année scolaire 2023-2024 :

Janvier 2024 / Février 2024 : Deux mois consacrés aux évaluations, bilans et RDV parents

Mars 2024 : Interventions d'Amnesty International sur les droits des enfants, le travail des enfants et la discrimination/ Accueil d'un joueur de saxophone et d'un papa musicien/Rencontres sportives USEP

Avril 2024 : Semaine des langues/Rencontres USEP maternelle/ Exposition à l'école « Les imagiers » par les classes 1,2 et 3

Mai 2024 : Sortie des classes 4 et 5 à la forêt de Buzet/Visite du collège par les CM2/Vote de notre livre préféré du prix des incorruptibles : C'est « le livre perdu » qui remporte le plus de voix !

Juin 2024 : Sorties à la médiathèque et au musée de Rabastens/ Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD/ Spectacles de fin d'année sur le thème des Jeux Olympiques/ Dernières rencontres USEP

Juillet 2024 : Sortie à La Halle de La Machine à Toulouse pour les classes 1,2 et 3 en lien avec le projet « Créations d'imagiers de machins-trop-bien »

Toute l'année : « Classe dans le bois » le vendredi pour la classe des maternelles



Le coin regroupement avec des troncs d'arbre pour la "classe dans les bois"



Exposition des maternelles "Nos-machins-trop-bien"



Visite du Musée de Rabastens (gauche)



Sortie au village des maternelles (droite)



Nouvelle année scolaire 2024-2025

Septembre 2024 :

Natation pour les GS-CP et les CM/ Journée du sport paralympique / Evaluations nationales

Octobre 2024 : Semaine du goût /

Intervention de la médiathèque mobile à l'école (prix petite enfance pour les classes de maternelle) / Elections des parents d'élèves délégués ainsi que des élèves délégués

Novembre 2024 : Démarrage des conseils d'élèves / Premier spectacle FOL classes 1,2 et 3

« Boîte à gants » /

Premières rencontres sportives

USEP /

Démarrage des « classes dans le bois »



Leçons du goût



Découverte du monde dans les bois

EVENEMENTS

Festivités de Noël : Spectacle offerts aux enfants (co financé par l'APE et la MJC du village : merci à ces deux associations) / Passage du Père Noël / Activités créatives partagées avec les parents pour notre petit marché de Noël / Chorale et marché de Noël le vendredi 13 décembre.

Lancement du projet ART avec l'intervenante Claire-Noëlle Mouy aboutissant à une exposition géante le 13 juin / Visite de musées en lien avec ce projet.

Sorties et visites diverses : bergerie, ferme pédagogique, musées, sorties de fin d'année, classe découverte pour les plus grands.



Plateau de charcuterie gagnant. Bravo à nos apprentis charcutier et merci à nos 2 mamans bouchères Mmes Baysse et Roques Galiano.



Final du spectacle Juin 2024

« We are the champions ! » Freddy Mercury

Après ce magnifique spectacle, cela ne fait plus aucun doute, nos petits élèves grazacois sont des champions !

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)



Un ALAE c'est quoi ?

L'ALAE, Accueil de Loisirs Associé à l'École est un lieu où l'enfant peut se construire des valeurs, il y apprend à trouver sa place au sein d'un groupe, à s'affirmer. Pour accéder à cet équilibre, le temps de l'accueil se construit avec des projets.



L'ALAE doit être, pour l'enfant :

- un lieu où il a plaisir à se retrouver et un temps où sont pris en compte ses rythmes de vie sur la journée scolaire (temps d'activités, temps calmes et temps libres)
- un lieu d'épanouissement par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, sportives, artistiques, scientifiques...) mais aussi de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté au travers de la vie en collectivité.

Notre travail s'articule autour de 3 objectifs :

- FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE
- PARTICIPER A L'OUVERTURE AU MONDE ET ACCOMPAGNER L'ACCES A LA CULTURE
- FAVORISER LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS EDUCATIFS POUR PERMETTRE UNE CONTINUITE EDUCATIVE

En 2024 nous avons proposé des activités autour des jeux olympiques, des arts scéniques, des cinq continents, du bricolage récup, le théâtre, le jardinage...avec un superbe spectacle en juin sons et lumières et théâtre.

Cette année encore, merci aux enseignantes, à Monsieur le Maire et ses élus, Un GRAND MERCI aux enfants auprès de qui nous passons des moments forts, de plaisir, de jeux, de découverte et de partage.

Et merci aussi aux parents pour leur soutien et leur confiance.

L'équipe d'animation de l'ALAE

Le "premier cru" de l'école Pierre Galaup quitte l'école : bonne continuation à eux !

Le 28 juin a été l'occasion pour la commune de remettre la médaille de la commune au "premier cru" des élèves ayant fait toute leur scolarité à Grazac.

En présence de Mme Pitot directrice de l'école Pierre Galaup, depuis son ouverture en septembre 2016, Monsieur le Maire a remis la médaille de la commune à chacun des élèves de CM2 qui ont fait toute leur scolarité à l'école de Grazac.

Mme Pitot leur avait réservé une surprise en leur offrant une compil de leurs meilleurs moments à l'école, durant ces 8 années.

La commune souhaite de belles réussites à Jouhayna, Lou, Maël, Jean, Manon, Victorien, Corentin, Siméon, Lola, Valérian, Chloé, Louane.

Association des Parents d'élèves de l'école Pierre Galaup



L'APE (l'Association des parents d'élèves) permet, grâce à ses différentes manifestations, de récolter les fonds nécessaires au financement des sorties scolaires des enfants de l'école Pierre Galaup et à l'achat de nouveaux matériels éducatifs pour l'école tout en créant des moments de convivialité entre les parents et leurs enfants.

Elle est essentielle quand on réalise qu'elle permet de financer majoritairement tous les transports qui amènent les enfants aux différentes sorties culturelles et sportives (par exemple : sorties à la médiathèque, sorties avec l'USEP et à la piscine, sortie à la Halle des Machines à Toulouse etc.) ainsi que de rémunérer des intervenants extérieurs.

L'APE permet de faire en sorte que tous les enfants participent aux projets sans mettre en difficulté les familles ou sans devoir renoncer à un projet qui tiendrait à cœur à l'équipe enseignante.

Le principe est simple et sain : les familles de l'école et des personnes extérieures à l'école participent à des manifestations ouvertes à un public large, consomment et profitent des moments proposés. Cet argent est ensuite mis à profit dans les différents postes de dépenses pour les projets de l'école sans que l'école ait besoin de solliciter les parents financièrement pour chaque sortie envisagée. Notons ici que la mairie et la banque du Crédit Agricole de Rabastens apportent une subvention non négligeable dans la trésorerie de l'association.

L'APE organise également des actions gratuites. Cette année 2023/2024, les élèves de l'école Pierre Galaup ont eu la chance de profiter d'un spectacle de Magie pour Noël co-financé avec la MJC. Ils ont aussi pu s'amuser et se régaler lors de la chasse aux œufs et des Jeux OlymPâques en Avril !

Les actions et manifestations portées par l'APE cette année 2023/2024:

▫ **La Boom d'Hallowe'en** organisée pour les familles de l'école fut un réel succès. Déguisements, bonne humeur, de quoi fêter la fin de la première période monstrueusement bien !

▫ Lors des fêtes de fin d'année, **la traditionnelle vente de sapins** en partenariat avec la pépinière JAMANS a été reconduite.

▫ En Janvier, l'APE a relancé **le Festival du Jeu**. En plein cœur de l'hiver, l'idée était de se retrouver sur tout un après-midi, chacun pouvant venir quand cela lui était possible. Un moment à partager en famille pour jouer à des jeux de société et être conseillé par les nombreux bénévoles sur place. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts. Une buvette permettait aux joueurs de manger et boire à leur guise.

Cet événement ne sera pas reconduit pour l'année 2024-2025. En effet cela demande beaucoup d'organisation en amont et il y a malheureusement eu trop peu de participation.



α En Mars, **une fête culturelle autour de l'Irlande** a été organisée. Activités créatives (créer des petites portes de fées, créer des porte-clé moutons en laine), un atelier parents enfants en anglais, des initiations à la danse irlandaise et une soirée dansante avec buvette à l'irlandaise ont rythmé cette manifestation. Quelques parents de l'école sont venus profiter de ce moment, de nombreuses personnes extérieures à l'école sont venues ce qui était un point positif pour l'association (l'idée étant aussi d'aller chercher des fonds auprès des personnes extérieures à l'école). Cette fête ne se fera pas l'année prochaine pour les mêmes raisons que pour le Festival du Jeu.



α En Avril, **la chasse aux œufs et les Jeux OlymPâques** organisée gracieusement par l'APE à Condol se sont déroulés dans la bonne humeur et sous le soleil. Au programme: des enfants sur-motivés, des parents contents, des jeux olympâques à la sauce olympique, une chasse aux œufs (avec une zone pour les tout-petits et une zone pour les plus grands) et une activité créative autour des pâquerettes qui tapissent ce magnifique parc. Tous les enfants sont repartis avec leur petit paquet de chocolat. Les enfants de l'école qui n'avaient pas pu se rendre à l'événement ont eu leurs chocolats distribués à l'école.



α Toujours en Avril, une **vente en ligne de bulbes et de graines** a été organisée afin de permettre aux familles de préparer les potagers et les jardins tout en faisant profiter l'APE de leur action.



α **Le Vide Grenier** du mois de Mai a été annulé faute de moyen humain pour aider à organiser en amont et le jour J.

α Pour clôturer l'année scolaire, l'APE a de nouveau organisé **une tombola** lors du marché d'été de Grazac pendant lequel elle tenait la buvette des associations. Un moment très convivial et festif pour célébrer le dernier jour de l'année scolaire. L'APE avait pour l'occasion prévu le petit concert du duo La Bretelle.

Cette année 2023 / 2024, le bureau et quelques parents se sont investis afin de faire vivre l'association. Nous sommes obligées de constater une baisse dans la mobilisation des familles (aide dans la mise en œuvre des événements, participation aux événements – même un dans l'année serait super !). Le bureau à lui seul ne peut pas porter l'ensemble des événements qui rythment l'année scolaire sans s'essouffler et espère vivement que davantage de mobilisation sera visible sur l'année 2024 / 2025.

Le bureau APE de l'école de Grazac

Petite enfance - Micro crèche Fa Si La Grandir

Cette année, la micro-crèche Fa Si La Grandir a fêté ses 10 ans. Une grande fête réunissant les familles ayant fréquenté la structure depuis l'ouverture, les professionnelles et les partenaires, a été organisée au mois de juin.

Cet événement a été l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial animé par le groupe Combo Karib duo. Les enfants ont pu profiter des jeux en bois proposés par Krik'oui et d'ateliers créatifs animés par Claire-Noëlle Favero. Tous, ont pu déguster les délicieux tapas de Physalis.

L'association tient à remercier tous ceux qui ont permis de réaliser cette belle fête, parents, professionnelles, bénévoles, partenaires ainsi que la mairie de Grazac qui a soutenu financièrement et matériellement cet événement.

L'année 2024 a également été marquée par la poursuite du projet pâtisserie, du projet Montessori et du projet jardin. Le projet passerelle a permis aux enfants quittant la structure pour aller à l'école de Mézens, de passer deux matinées dans la classe de petite section accompagnés d'une professionnelle.

La sortie de fin d'année a eu lieu à la ferme éco-environnementale Naturaludik de Salvagnac.

Cette année, riche en moments précieux, a aussi été marquée par un événement profondément émouvant : la disparition de Marion, notre cuisinière dévouée depuis deux ans.

Marion était bien plus qu'une cuisinière, elle était un rayon de soleil pour nous tous, illuminant la crèche par son sourire et sa gentillesse. Sa bienveillance et son enthousiasme ont marqué nos journées, et nous souhaitons lui rendre un hommage sincère : sa lumière continuera de briller parmi nous, inspirant chaque instant de notre quotidien à Fa Si La Grandir.



Fête de la micro-crèche



Photo d'équipe



Le parc de condel

Action sociale - CCAS

Le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale des habitants de la commune.

Il a pour mission :

- de participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté (activités pour les seniors)
- de soutenir dans l'urgence les administrés.



Rencontre avec les aînés.

Cette année encore, plusieurs après-midi ont réuni nos aînés autour de jeux (belote, scrabble, dominos...) et de randonnées dans la campagne grazacoise. Ces rencontres permettent de se retrouver, de discuter et de passer des moments festifs. Un goûter préparé par les membres du CCAS clôture ces rendez-vous conviviaux.



Les membres de la commission CCAS ont proposé de visiter les personnes seules à leur domicile pour celles qui en auront fait la demande. Pour cela, nous vous invitons à vous adresser à la mairie, en appelant le 05 63 33 76 53. La secrétaire, Magali, vous répondra les lundis et jeudis de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'ensemble des événements programmés en 2025 sera communiqué à l'ensemble des aînés par la voie du flash info.

Les marchés de plein vent et les jeudis d'été gourmands de Grazac

Cette année encore les jeudis gourmands ont attiré de nombreux participants tant du côté des commerçants que des flâneurs. La météo a été idéale lors des cinq jeudis soir.

Les marchés de plein vent installés depuis 2020 au bourg et depuis 2022 à Condol tout le reste de l'année ont plus de difficultés à attirer du monde. Cette année l'activité le vendredi soir s'est donc arrêtée à Condol. Au Bourg, le food truck burger vous donne toujours rendez-vous tous les jeudis soirs.



Un salon de coiffure mobile

Depuis fin août, Sandie s'installe le jeudi, une semaine sur deux, sur la place de la mairie. Son salon mobile accueille une clientèle mixte sur rendez-vous : 06.12.23.56.49.



Le Grazac Conseil Jeunes



Petit rappel : un Conseil Jeunes est une assemblée de jeunes désireux de participer à la vie locale et de partager leurs idées. C'est l'opportunité pour eux de dialoguer en direct avec les élus locaux et de présenter leurs idées d'actions ou d'améliorations pour le territoire. La durée d'un mandat est de 10 mois (de septembre à juillet). Si vous souhaitez vous renseigner et/ou les rejoindre, vous pouvez adresser un mail à mairie@grazac-tarn.fr.

Les membres du GCJ

de septembre 2023 à juillet 2024, le GCJ comptait 14 membres, 9 filles et 5 garçons âgés de 10 à 17 ans : Céleste C, Camille P, Lucie G, Eloïse G, Lou-Anne V, Chloé V, Manon M, Lilou S, Clara FS, Lou C, Basile GN, Mélio D, Camille GN et Valérian T.

Depuis la rentrée de septembre 2024, le GCJ compte 14 membres, 8 filles et 6 garçons, âgés de 10 ans à 13 ans : Salomé et Adèle C, Anna, Gabin et Lilou S, Chloé V, Clara F, Camille P, Achille G, Arthur B, Valérian T, Max G, Lou C, Céleste B.

Deux projets ont été finalisés : les plantations et le plateau multisports.

Les plantations :

Les arbres plantés le 25 novembre 2023 (2 noyers, 1 mirabellier, 2 cerisiers, 1 prunier Reine-Claude, 1 érable emblème du GCJ) se portent à merveille. Vous pouvez les admirer en empruntant le chemin piétonnier en contrebas du lotissement des Palombes et de l'école.

Afin de continuer à embellir notre commune, les membres du Grazac Conseil Jeunes ont planté dans le parc de Condé des arbustes (lilas, lauriers tin, arbusiers) et des chênes verts et, sur le bord de la route de saint Sulpice au niveau du rond point, des variétés anciennes de fruitiers (pommier, prunier, poirier et cerisier). Dans quelques temps les habitants de Condé pourront se régaler.

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme "1 arbre, 1 collégien" mis en place par le conseil départemental du Tarn pour favoriser la plantation d'arbres sur les espaces publics dans les communes.



Le plateau multisports :

Le projet qui leur tenait le plus à cœur, la création d'un plateau multisports, est enfin devenu réalité.

Une première inauguration a eu lieu le 28 juin 2024. Monsieur le Maire et le Grazac Conseil Jeunes ont annoncé son ouverture. L'équipe municipale et les enfants de l'école Pierre Galaup étaient également présents.

L'inauguration officielle devrait avoir lieu en 2025, en même temps que celle de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles).



crédit photo @jdm

Commémoration du 11 novembre

Le nouveau GCJ a assisté aux commémorations du 11 Novembre 1918. Les jeunes ont lu le poème « Au champ d'honneur » de John Mac Crae, médecin militaire et poète canadien mort en janvier 1918. Le GCJ a évoqué l'histoire de deux poilus grazacois : Célestin Jamans et Louis Mercadier, tous deux morts en Belgique en octobre et novembre 1918.

Puis, accompagnés de Monsieur le Maire, ils ont déposé une gerbe en mémoire de nos soldats morts pour la France.

Un vin d'honneur offert par la municipalité après la cérémonie a donné l'occasion aux grazacois de toutes les générations de se retrouver et d'échanger.



Au champ d'honneur

Au champ d'honneur, les coquelicots sont parsemés de lot en lot.

Auprès des croix; et dans l'espace, les alouettes devenues lasses.

Mélangent leurs chants au sifflement des obusiers.

Nous sommes morts nous qui songions la veille encore à nos parents, à nos amis,

C'est nous qui reposons ici au champ d'honneur.

À vous jeunes désabusés, à vous de porter l'oriflamme et de garder au fond de l'âme le goût de vivre en liberté.

Acceptez le défi, sinon les coquelicots se faneront au champ d'honneur.

TRAVAUX ET PATRIMOINE

Voirie



Pour améliorer la circulation sur les routes et les chemins de la commune, des travaux de réfection ont été menés sur la Route de Mascale, le Chemin Al Capitani, Chemin des Goubels et le Chemin de Courbatieu.

Un plan quinquennal pour l'entretien du patrimoine et de la voirie permet d'anticiper les financements.

Cimetières

Un projet d'aménagement du cimetière du Bourg est en cours d'étude. Il fait apparaître des emplacements réservés tels qu'un second columbarium, un jardin du souvenir, des emplacements de cave-urne, un ossuaire et des allées de circulation. Il fera l'objet d'un débat et d'un éventuel vote pour son inscription au budget municipal.

Repères de nivellement et géodésiques IGN



Ils sont implantés sur chaque commune. Il s'agit de points matérialisés qui fournissent les coordonnées et altitudes. Ils sont entretenus par l'IGN. Parmi les nombreux usages de ces repères, on peut citer les relevés topographiques, l'irrigation, l'assainissement, la détermination de zones inondables, les travaux de génie civil et d'urbanisme, le contrôle d'ouvrage d'art, la détection de mouvements de terrain... par ailleurs, ce patrimoine national est légalement protégé par les maires qui assurent, dans la limite de leur commune, la surveillance des éléments de signalisation, bornes et repères.

Pour Grazac ils sont positionnés :

- au lieu-dit "Cadars", sur le parking, place du bicentenaire de la Révolution, à la base du calvaire
- au lieu-dit "Cadars", route de Salvagnac, vers l'accès de la scène de la salle des fêtes de Grazac
- route de Salvagnac, sur le mur de l'église
- au Bourg au n° 290 route de salvagnac, sur le pilier à gauche de l'entrée de la propriété.

Construction d'une MAM et d'un logement

La municipalité a fait le choix de construire sur la dernière parcelle du lotissement au centre bourg une construction de type pavillonnaire permettant d'accueillir une MAM (maison d'assistantes maternelles) et un logement. La parcelle est desservie par la Route de Salvagnac, à proximité de l'école.

Le projet de la future MAM «CROQ'LUNE» est porté par trois assistantes maternelles qui accueilleront 12 enfants de moins de 3 ans à partir de septembre ou octobre 2025 selon l'avancée des travaux.

Le logement de 70m² sera placé en location par la mairie. Il pourrait accueillir un couple ou une famille avec un enfant à partir de l'automne 2025.

L'accès à la MAM se fait depuis le chemin piéton qui sépare la parcelle de l'école, quant à la maison individuelle, son accès se fait par la rue des Palombes.

Une inauguration officielle en présence des partenaires financeurs sera organisée lors de l'achèvement des travaux en septembre 2025.

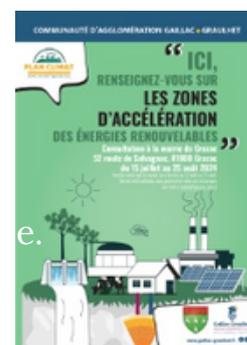


Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

L'objectif des zones d'accélération des énergies renouvelables consiste à permettre aux collectivités de prendre en main leur devenir énergétique, tout en intégrant les enjeux environnementaux et d'acceptabilité.

Les ZAER permettent de planifier le développement des EnR sur son territoire en prenant en compte les spécificités locales. Elle offre la possibilité de guider les porteurs de projets pour une meilleure acceptation et des délais encadrés. Elles permettent de contribuer à l'attractivité économique des territoires grâce aux retombées liées aux projets EnR.

Toutes les communes d'Occitanie sont invitées à exprimer leurs choix et présenter leurs particularités. La commune de Grazac a ouvert une consultation publique au cours de l'été 2024 et a fait ses propositions. Le déploiement de l'éolien sur la commune n'a pas été retenu.



BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT					
Année 2024 - DEPENSES			Année 2024 - RCETTES		
Libellé	Montant en €	%	Libellé	Montant en €	%
1 - Charges gestion générale	91 120	31,1	1- Ventes produits, prest. Serv	655	0,2
2 - Charges de personnel	95 418	31,2	2- Revenus des immeubles	13 809	4,7
3 - Gestion courante	43 972	15,0	3- Rbt mise à dispo personnel	26 051	8,9
4 - Charges financières	1 375	0,5	4- Ressources fiscales	112 921	38,6
5 - Attr. de Compensation	32 354	11,1	5- Subventions d'exploitation	139 026	47,5
6 - Dotations Amort. Prov.	16 000	5,5	6- Produits exceptionnels	300	0,1
<i>Excédent</i>	12 523	4,3			
TOTAL	292 762	100,0	TOTAL	292 762	100,0

provisoire au 12/12/2024

Investissement

La création du plateau multisports dans le centre bourg est la réalisation la plus visible de l'année 2024. Son coût de revient s'élève à 101 500 € sur lequel des aides de l'Etat, la Région Occitanie et le Département du Tarn sont attendues à hauteur de 55 % du total.

La commune a investi également 66 700 € en travaux de voirie, auxquels s'ajoutent 33 800 € de dépenses de fonctionnement pour les achats de fournitures, location de matériel pour l'entretien et la réparation de routes et chemins réalisés en régie communale.

Enfin, cette année encore, 25 840 € ont été consacrés à des travaux sur les églises de Grazac.

Taxe foncière : ce qui change et pourquoi ?

L'augmentation notable de la taxe foncière 2024 pour les contribuables grazacois mérite une explication. L'impôt est plus élevé et pourtant le taux appliqué par la commune n'a pas bougé, celui de l'intercommunalité a même légèrement baissé pour compenser la toute nouvelle taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Ce sont les valeurs locatives qui servent de base au calcul de l'impôt qui ont été réévaluées, de 3.9 % cette année, d'où une hausse mécanique du montant de la taxe. Mais la hausse principale provient de l'apparition de la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) avec un taux de 11,12 %.

Comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, en 2024 la TEOM remplace la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui s'appliquait jusque là sur la commune de Grazac.

Cette Redevance, qui n'est plus facturée variait de 140 à 248 € pour une résidence principale, en fonction de la composition du foyer. Un calcul de l'écart réel de taxe foncière entre 2023 et 2024 doit en tenir compte.

MJC de Grazac



Pour la saison 2023/2024, ce sont 81 adhérents qui ont pratiqué une activité ou plusieurs activités tout au long de la saison, au sein de la MJC de Grazac. Côté enfants, les activités Hip-Hop, Multisports 6/8 ans et 9/10 ans, et Aïkido ont accueilli, au total, 32 enfants. Quant aux activités adultes, ce sont 51 personnes qui ont participé aux activités proposées : Cross Training, Renforcement Musculaire, Yoga, Aïkido et Couture.

A noter, un changement d'intervenants cette année sur les activités de Cross Training, et sur les activités Multisports suite au départ de Xavier Uros. Le groupe de Cross Training est encadré désormais par Eva Escribe, Educatrice Sportive, jeune, dynamique et pleine d'entrain. Pour les activités de Multisport nous avons eu recours à deux associations. Le créneau des enfants de 6/8ans est pris en charge par l'association ASAPE Sport 31, basée à Bessières, et c'est Sacha, jeune éducateur sportif qui encadre les enfants. Le créneau des enfants de 9/10 ans est pris en charge par l'UFOLEP, basée à Gaillac, et c'est Emeline, Educatrice sportive qui anime ce groupe. Dans le cas de l'activité Multisports, les enfants sont pris en charge à la porte de l'école et accompagnés par les éducateurs pour rejoindre la salle des fêtes. Ces deux associations présentent un avantage majeur, à savoir, la mise à disposition d'un matériel de qualité et adapté pour faire découvrir aux enfants différents sports tout au long de l'année. A chaque séance, les intervenants prévoient et apportent l'équipement nécessaire à la séance. C'est un véritable atout. A partir de septembre, pour la saison 2024/2025, ils disposeront également du plateau multisports, ce qui permettra d'avoir des cours en plein air sur une structure adaptée.

Le Hip-hop a connu sa dernière saison, les enfants étaient toujours aussi enthousiastes et se sont donnés à fond tout au long de l'année, encadrés par Jason Lacroux, animateur hors pair. Mais Jason est également le papa de deux très jeunes enfants, et il a fait le choix d'arrêter l'animation Hip-Hop, ce qui lui prenait du temps en dehors de son métier d'animateur, et ne lui permettait pas de s'occuper pleinement de sa petite famille. Nous n'avons pas trouvé de remplaçant pour la saison 2024/2025.

Nous avons clôt la saison par le spectacle des enfants du Hip-hop.

Pas de changement notable pour les autres activités : Renforcement Musculaire, Yoga et couture. En ce qui concerne l'Aïkido le changement de l'heure de démarrage, de 19h30 au lieu de 18h30 a permis à plusieurs personnes de rejoindre le groupe l'Aïkido qui compte désormais 10 à 12 participants. Pour rappel, cette discipline a l'avantage de mixer dans un même cours des niveaux différents (débutants et confirmés) et des âges différents (enfants à partir de 12 ans et adultes).

La couture n'a pas repris au mois de septembre, la saison dernière nous avons dû annuler plusieurs fois les ateliers, le nombre requis de participants n'était pas atteint, et l'intervenante a souhaité faire une pause également.

En fin de saison 2023/24, Martine Boule a proposé à la MJC une séance découverte d'une activité physique, le Feldenkrais, méthode d'exploration du mouvement. Une séance a eu lieu le 23 juillet et a réuni 7 personnes. Un chouette moment de profonde détente.

Le jeudi 1er août, la MJC a pris en charge le marché gourmand, l'occasion de rencontrer les Grazacois et Grazacoises dans une ambiance festive et bon enfant. Nous avons apprécié le coup de main de quelques adhérents pour la mise en place et le rangement du marché, ou pour servir les boissons.

La MJC se porte bien, nous retrouvons chaque année bon nombre d'adhérents qui reprennent à la rentrée le chemin de la Salle des Fêtes pour y exercer une activité.

Pour toute question vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail : mjc.grazac81@gmail.com ou nous joindre au 06 66 65 07 26.

Françoise, Sabrina et Alain

Grazac en fête toute l'année !

David, Julie, Nelly, Vanessa, J-Michel, Philippe, Nathalie, Danielle, René, Cédric, Stéphanie, Romain, Nelly et Loïc : Voici les membres de l'équipe du Comité des fêtes de Grazac que l'on doit remercier pour avoir contribué à la vie festive du village de Grazac. L'année 2024 a débuté par l'organisation d'un loto courant février, au cours duquel la salle des fêtes était plus que pleine. Nous avons continué les festivités avec une soirée Année 80 animée par PRESTAMIX qui a également connu un vif succès. Nous avons très vite affiché complet.

Puis la fête locale fin juillet qui s'est déroulée sur 3 jours. Au programme, soirée BANDAS avec SOS BANDAS et vente de Tapas pour le vendredi soir. Le lendemain ce fut le concours de pétanque avec 25 équipes présentes, puis un bon repas concocté par le traiteur L'AVEYRONNAIS, suivi d'un bal animé par l'orchestre MISSION 2. Le lendemain, ce fut le retour de la randonnée pédestre et vététiste organisée à nouveau par Nathalie et Philippe et leur équipe de bénévoles. 114 vététistes et 37 pédestres sont venus y participer. Le comité a aussi répondu présent pour tenir la buvette lors du marché gourmand du jeudi 25 juillet.

Par contre, nous avons été contraints d'annuler le vide grenier du 30 septembre, faute de participants et d'une météo incertaine. Enfin pour clôturer l'année, nous avons organisé le 30 novembre, un repas dansant sur le thème Basque et pour laquelle PRESTAMIX a à nouveau été sollicité pour chauffer la piste. Nous tenons à remercier tous les bénévoles du Comité, ainsi que la Municipalité de Grazac pour son soutien, sans oublier tous nos sponsors et les habitants de Grazac pour leur accueil et générosité. Un grand merci à vous tous !

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine ! On remet ça !



Manifestations 2025

Soirée Années 80 : 15 février

Loto : 29 mars

Fête locale : du 25 au 27 juillet

Nouveau Bureau du Comité des Fêtes

Président : Loïc GOURMANEL –

Vice-Présidente : Vanessa ALBINET

Trésorière : Julie GOURMANEL –

Vice-Trésorière : Nelly CARRIE

Secrétaire : Nelly CAPELLI –

Vice-Secrétaire : Stéphanie GOURMANEL

Contact : grazac81enfete@gmail.com ou
sur notre page Facebook

Siteweb : <http://grazac81enfete.wifeo.com>

Chapelle Notre Dame de Grâce

Les années se suivent et la chapelle Notre-Dame de Grâce continue d'être embellie et animée sous l'impulsion de l'association Les Amis de Notre-Dame de Grâce qui veille sur cette belle chapelle depuis 1980.

Plusieurs chantiers ont été menés à bien ou engagés :

1. la cloche a été restaurée.

Datant de 1837, elle avait besoin d'une révision, notamment le joug supportant la cloche. Un nouveau joug en cœur de chêne remplace donc maintenant l'ancien et la cloche, rajeunie, a été posée le 14 mars par l'entreprise Bodet Campanaire. Les travaux ont été financés par de nombreux donateurs, en particulier via la Fondation du Patrimoine.

Voici quelques photos, avant, pendant et après les travaux :



2. des boiseries murales de la chapelle latérale Saint-Vincent ont été remplacées.

La façade ouest de la chapelle latérale Saint-Vincent est particulièrement exposée à la pluie, en particulier à des infiltrations d'eau, d'abord par la fenêtre de cette chapelle (problème corrigé) mais aussi par le coin que forme la façade avec le mur nord de la chapelle principale (ce problème sera traité début 2025). Les panneaux muraux étaient pourris. Ils ont été remplacés par Jean-Luc Tignères début août.

3. la restauration de la statue de la Vierge à l'Enfant et du buste-reliquaire de Saint-Vincent a été commandée.



Dès mi-2023, un contact a été établi avec l'atelier de restauration Eliane Rachez-Stéphane Moreau et des dossiers de demande d'aide financière ont été déposés fin 2023 auprès de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie et du Département du Tarn. La DRAC a adressé l'autorisation de travaux fin avril 2024 puis un arrêté de subvention en juin 2024. Nous restons dans l'attente des décisions de la Région et du Département mais nous remercions aussi les personnes dont la contribution financière est indispensable au financement de cette restauration.

La commande des travaux a été effectuée fin juillet 2024. On espère un début des travaux au printemps de l'année 2025.



L'association continue aussi à organiser des **concerts** car la chapelle est très demandée !



Après le magnifique concert du samedi 29 juin (le récital « Les merveilles du violon » de la violoniste Natacha Triadou), nous avons eu droit, dimanche 4 août, à un festival étourdissant d'airs sacrés et lyriques chantés par la jeune soprano colorature Lucie Angelino, accompagnée au piano par Pauline Magnères. C'est la deuxième fois que ce duo se produit à la chapelle, pour le plus grand bonheur du public, toujours nombreux.

Et le dernier concert de l'année 2024 a eu lieu le samedi 7 décembre, avec le groupe vocal Les Dames de Chœur, sous la direction de Laure Gérard, accompagné au piano par Stéphane Berrone.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site Internet <http://notredamedegrace.jimdo.com/> ou à nous écrire à contact.amisndgrace@gmail.com

Association de chasse de Grazac

Pour la deuxième année consécutive nous observons une hausse de nombre de nos sociétaires : 52 (48 l'année dernière) avec des nouveaux arrivants sur la commune.

Je tiens à remercier les jeunes chasseurs qui se montrent très impliqués dans la vie de l'association, ainsi que les autres membres du bureau qui œuvrent à son bon fonctionnement dans une entente cordiale.

Les populations de sangliers et de chevreuils continuent à augmenter sur notre commune, et notre association a pour but de les réguler afin de préserver les cultures de nos agriculteurs. Le renard est également très présent, attention à vos poulaillers.

Nous vous renouvelons nos conseils de prudence sur la route les animaux sauvages restent imprévisibles.

Événements

-Repas annuel début mai :

Plus de 100 convives ont pu se retrouver et se régaler lors de ce rendez-vous annuel convivial qui sera reconduit la saison prochaine.

-Marché Gourmand 18 Juillet :

Le succès des marchés gourmands de notre village s'est confirmé avec toujours autant de monde : grazacois, touristes de passage, habitants des communes voisines...

Merci à notre municipalité d'avoir lancé cette initiative.

BRAVO!

Le Motoclub Rabastinois

Le Moto Club Rabastinois, avec cette année 200 licenciés, a organisé 1 moto cross à Mirepoix sur Tarn le 08 septembre, 1 course sur prairie à Grazac le 22 septembre et prochainement 1 course sur prairie à Le Born.

Ces courses se déroulent grâce aux propriétaires qui prêtent gentiment leurs terres et grâce aussi à l'aide de copains fous de la Moto et du Quad.

Au rendez-vous de la course sur prairie étaient présents 170 pilotes motos dont 56 Benjamins-Poussins et 12 Quads. A 17h30 les 3 premiers de chaque catégorie sont récompensés. Agréable journée malgré l'interruption de la course dû aux intempéries.



Evénements 2024

Le Tour Auto était passé en 2020 à Condel, il est revenu cette année à Grazac à l'heure de la sieste, le jeudi 25 avril 2024.

Les amateurs de sport automobile et les curieux ont pu assister au passage d'environ 200 voitures. Il ne s'agissait pas d'une course dans cette portion du parcours à Grazac qui consistait cette année à relier Paris à Biarritz du 21 au 27 avril 2024. Nos voisins de Montvalen ont eu droit à petite épreuve spéciale assez bruyante.

A Grazac, la place du Bicentenaire et de la Révolution a même servi de lieu de ravitaillement en carburant.



Les 5e édition (pour les véhicules modernes) et 4e édition VHC (véhicules historiques de compétition) **Rallye Cœur des Vignobles** ont lieu pour la première fois en automne. Les voitures se sont élancées sur un tracé entièrement revisité autour des coteaux du Rabastinois et ont traversé une partie de la commune de Grazac. La course s'est déroulée sur une nouvelle boucle spéciale de 13km qui a été effectuée trois fois.



Pour cette édition, le plateau était particulièrement riche avec un nombre record de participants pour le Cœur des Vignobles avec 112 engagés. Côté VHC le plateau est composé de huit équipages avec notamment les locaux Richard et Sébastien Bardou sur Peugeot 205 Rallye.

Rénovation d'une borne Michelin

La signalétique Michelin désigne les panneaux de signalisation routière et d'indication touristique en lave émaillée sur un support en béton armé, produits par Michelin pour la France entre 1910 et 1971.

Des passionnés recherchent ces panneaux pour les rénover et les replacer à leur emplacement initial.

A Grazac, celui indiquant le hameau de Montlougue a été pris en charge et rénové par messieurs Max Balaran et Paul Gayral.

Un grand merci à eux d'avoir contribué à la préservation de notre patrimoine.



La médiathèque mobile

La médiathèque mobile de l'agglomération gaillac Graulhet se déplace régulièrement dans des villages afin de proposer une large sélection de livres pour toute la famille . Il y en a pour tous les goûts (livres pour les tout-petits, albums jeunesse, BD, romans, documentaires,etc.)

Vous pourrez vous inscrire et emprunter ou échanger gratuitement avec les bibliothécaires qui sauront vous conseiller. A Grazac, la bibliothèque mobile s'installe à la salle des fêtes.



Renseignements: mediatheque.mobile@gaillac-graulhet.fr ou 06 47 08 83 91

Sécurité routière : installation d'un radar pédagogique

Un radar pédagogique a été installé depuis le mois d'août 2024 à proximité de la mairie de Grazac. D'autres emplacements vont permettre d'installer ce radar afin de sensibiliser les conducteurs de véhicules à les amener à ralentir. Des panneaux signalant la présence d'enfants (école, arrêts de bus scolaires, ...) sont déjà installés mais seront complétés.

Dès 16 ans : pensez au recensement

En tant que jeune français, vous devez obligatoirement vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans. Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur liste électorale.

Cette attestation citoyenne vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

L'Ambroisie : une plante toxique

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante exotique envahissante nuisible à la santé.

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante envahissante dont le pollen émis en fin d'été est particulièrement allergisant. L'allergie à l'ambroisie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen.

Quelques grains de pollen par mètre cube d'air sont alors suffisants pour que des manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles : rhinites, conjonctivites, symptômes respiratoires tels que trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma.

Cette plante colonise très facilement et rapidement les milieux naturels et les zones de cultures. Elle est malheureusement présente et se diffuse dans le Tarn.

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

Que faire si vous en trouvez ?

1- L'arracher si cela est possible : la meilleure période est avant floraison car elle ne présente pas de risque d'allergie. En cas de floraison, mettre des gants et des lunettes de protection.

2- La faucher : **mais** attention, une fauche précoce favorise la floraison (la plante réémet des tiges fertiles) et une coupe tardive en septembre favorise la dissémination des graines. La coupe doit être effectuée à une hauteur supérieure à 10 cm pour favoriser la compétition d'autres plantes. Le meilleur moment est juste avant la floraison (juillet)

3- Prévenez la mairie de Grazac



Animaux de compagnie

En France, un foyer sur deux déclare avoir un animal de compagnie et ce chiffre augmente en milieu rural. Mais que faire de notre compagnon en cas de décès ?

Les animaux de petite taille (chats, chiens, etc.) doivent être incinérés. Vous pouvez confier la dépouille de votre animal de compagnie, dans les 48h suivant le décès, à un vétérinaire pour qu'il se charge de le faire incinérer par un crématorium animalier (service payant).

Les équidés peuvent être incinérés ou, comme les autres animaux, confiés à une entreprise d'équarrissage.

Il existe également quelques cimetières animaliers dans lesquels vous pouvez faire enterrer votre animal. Ce service est généralement payant.

De plus, vous devez déclarer son décès au fichier national d'identification des carnivores domestiques (I-cad) depuis le site de l'I-Cad.

Jeter la dépouille d'un animal dans une poubelle, un égout ou tout autre lieu est interdit et peut être puni d'une amende de 3750 €. Il est également interdit d'enterrer soi-même un animal, notamment dans son jardin.

Mobilité

Bougez avec Sillonne !



Depuis septembre 2024, l'agglomération Gaillac-Graulhet regroupe son réseau de mobilité sous la nouvelle identité : Sillonne. L'objectif : apporter une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité aux usagers de notre territoire.

Les services restent inchangés : faciles d'accès, ouverts à tous et toujours gratuits pour tous les usagers (excepté pour le TAD*) !

Avec Sillonne, l'agglomération invite chacun de nous à privilégier les transports collectifs ou alternatifs à la voiture individuelle pour faire évoluer durablement nos pratiques de déplacement et agir pour la transition écologique.

Sillonne prend des couleurs

Vous l'avez peut-être déjà aperçu depuis cet été, la navette de Lisle-sur-Tarn s'est parée de nouvelles couleurs. Ce déploiement concerne l'ensemble des services de mobilité : le réseau de transports urbains dans sa globalité, les vélos électriques prêtés par l'agglomération aux différentes communes, le Transport à la Demande (TAD) et la future plateforme de covoiturage disponible dès le mois d'octobre.

*Transport à la Demande (TAD) : un service flexible et accessible

Le TAD est un service public de transport disponible sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération. Il offre une solution de déplacement complémentaire pour les zones non desservies par les lignes régulières de transport en commun afin que les habitants des hameaux et communes limitrophes puissent rejoindre le centre-ville de Lisle-sur-Tarn.

Pour utiliser ce service, il est nécessaire de réserver la veille avant 16h par téléphone. Le coût du service est de 2€ l'aller, 3€ l'aller-retour, 15€ pour 10 tickets aller et 25€ pour 10 tickets aller-retour. Le service reste gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Détails des arrêts du TAD et réservation au 0805 60 81 00 (appel gratuit).

+ d'informations sur : gaillac-graulhet.fr | rubrique **Se déplacer**

Habitat

Rénover, Adapter, Réhabiliter son logement devient plus facile avec CAP'AGGLO Habitat !

L'agglomération vous accompagne dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Vous être propriétaire occupant ou bailleur ? Vous souhaitez faire des travaux dans votre logement ?

Bénéficiez d'aides financières* et d'un accompagnement gratuit et personnalisé avec le cabinet Urbanis. Un suivi de A à Z tout au long de votre projet : conseils techniques sur les travaux, plan de financement, demande des subventions jusqu'au versement des aides.

Les travaux éligibles :

- > **Rénovation énergétique** : Isolation des murs, ventilation, chauffage, menuiserie.
- > **Adaptation de votre logement** : monte-escaliers, rampes d'accès, douches à l'italienne.
- > **Réhabilitation globale de votre logement dégradé** : plomberie, gros œuvre, mise aux normes électriques.



Ne commencez pas vos travaux avant le dépôt des demandes de subventions.

**sous certaines conditions*

+ d'informations sur : gaillac-graulhet.fr | rubrique **Habiter > Se loger**

Pour en savoir plus et vérifier l'éligibilité de votre projet, contactez Urbanis :

06 64 37 63 13 / capagglo-habitat@urbanis.fr
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Rendez-vous possible durant les permanences à Lisle-sur-Tarn : tous les mardis de 9h à 12h

>> en mairie (salle justice et paix au 1er étage)

Économie

ÒSCA : la nouvelle marque économique de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet !



La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet est fière de lancer ÒSCA, une nouvelle marque dédiée à l'attractivité économique de notre territoire. Plus qu'un simple nom, ÒSCA est une véritable vitrine

des atouts de notre région, reflet de la diversité de ses talents, de son potentiel d'innovation et de ses savoir-faire traditionnels. Cette initiative vient en réponse aux défis économiques actuels, avec l'objectif de dynamiser le tissu local, attirer de nouveaux talents et encourager les investissements.

Dans cette optique, elle met en avant les filières stratégiques de notre territoire, telles que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat, pour soutenir une croissance durable.

ÒSCA devient aussi le nouvel emblème des pépinières d'entreprises de Gaillac et de Graulhet, un lieu pensé pour les entrepreneurs et les acteurs économiques.

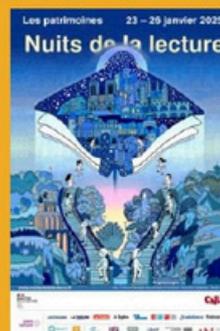
Rejoignez-nous et contribuez à l'essor de Gaillac-Graulhet avec ÒSCA, la marque qui incarne l'énergie et les aspirations de notre territoire !

>> <https://www.gaillac-graulhet.fr/entreprendre-avec-osca/>

Visionnez la vidéo de lancement et de présentation de la marque ÒSCA en scannant le QRcode ci-contre :



AGENDA



> Les 22 et 23 janvier 2025 Nuits de la lecture

Participez à la 9^{ème} édition des « Nuits de la lecture » sur le thème des patrimoines, dans les médiathèques de Gaillac, Graulhet et Rabastens.

> Les 1^{er} et 21 mars 2025 : Médiathèque mobile à Grazac

La médiathèque mobile vient à votre rencontre à Grazac.

ETAT CIVIL

Naissances :

BAYSSE Enéa
TAVARES Talya

Décès :

COSTE François
DE FOURNAS LABROSSE Marie-Hélène
MARGAINE Michel
MILLET Xavier

INFOS PRATIQUES

Mairie de GRAZAC

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Lundi de 14 heures à 18 heures
Jeudi de 14 heures à 18 heures
Vendredi de 10 heures à 12heures
et de 14 heures à 18 heures

Téléphone : 05 63 33 76 53
Courriel : mairie@grazac-tarn.fr
Site internet : www.grazac-tarn.fr

Gaillac-Graulhet Agglomération :

www.gaillac-graulhet.fr/ / tél 05 63 83 61 61

Structures Enfance sur le canton de Rabastens

- Micro crèche FaSiLaGrandir à Condé
- Relais Assistantes Maternelles - Rabastens
- Multi Accueil - Arc en ciel - Rabastens
- Association Multi Accueil - Couffouleux
- Crèche Collective-Halte Garderie
- Lieu Passerelle - Les coquins d'Abord
- Lieu Accueil Enfants Parents

N° unique Relais Petite Enfance : 05 81 99 68 15
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Etablissements scolaires :

Ecole de Grazac :

Ecole Pierre Galaup 05 31 51 06 32

Collèges :

Collège Gambetta Rabastens 05 63 33 71 51
Collège Privé Rabastens 05 63 33 72 96

Enfance - jeunesse

ALAE de Grazac 06 77 26 38 50
ALSH Roquemaure 05 59 46 88 20
MJC de Grazac 06 66 65 07 26
MJC de Rabastens-Couffouleux 09 52 19 61 43

Association d'aide à domicile

AS 81 05 63 40 62 62
ADMIR portage des repas 05 63 40 36 20
SERENITARN 05 63 97 70 40

Bulletin d'information municipale de la commune de Grazac- Directeur de la publication :
Christophe GOURMANEL, Maire - Rédaction, Réalisation, Edition : Commission Communication